

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA KADEY

COMMUNE DE MBANG

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EASTERN REGION

KADEY DIVISION

MBANG COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

DECISION N° 189/D/CIMP/2019 RENDANT SUSPENSION L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°007/AONO/CIMP/C-MBG/SG/2019 DU 07 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE MBANG, OBJET DE LA DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE, COMMUNE DE MBANG, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANG, MAITRE D'OUVRAGE
(Autorité Contractante)

- Vu la Constitution ;
Vu la loi 2004/017 du 22 Juillet 2004 portant Orientation de la Décentralisation ;
Vu la loi 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu le décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes et Etablissements Communaux, ensemble de ses textes modificatifs subséquents ;
Vu le décret n° 82/455 du 20 Septembre 1982 portant création de la Commune Rurale de Mbang ;
Vu le décret n°2019/536 du 07octobre 2019 portant nomination de Madame NGAZANG RACHEL EPOUSE AKONO, aux Fonctions de Préfet du Département de la Kadéy ;
Vu l'arrêté n° 00000157/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire de la Commune de Mbang et de ses Adjoints ;
Vu l'Arrêté Préfectoral N°001/AP/B14/SDL constatant l'empêchement de Monsieur NGOLZAMBA Joseph Camille, Maire de la Commune de Mbang et portant désignation d'un intérimaire au poste de Maire de ladite Commune ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n°000204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la Décision n°000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu le dossier l'avis d'appel d'offre national Restreint n°005/AONR/CIMP/C-MBG/SG/2019 du 12 aout 2019 pour les travaux de la maîtrise d'œuvre de la Construction de l'Hotel de ville de Mbang, Commune de Mbang, Département de la Kadey, Région de l'est ;
Vu la requête de l'entreprise BATI SERVICE sur l'Appel d'Offre national Restreint N°005/ du 12 aout 2019.
Vu la Lettre de l'ARMP demandant le réexamen des offres de l'Appel d'Offre n°05/2019
Vu le rapport du réexamen par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Mbang ;
Considérant les nécessités d'une passation harmonieuse des Marchés publics,

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offre n°007/AONO/CIMP/C-MBG/SG/2019 du 07 octobre 2019 est suspendu en attendant le résultat du réexamen de l'Appel d'Offre n°005/AONR/CIMP/C-MBG/SG/2019 du 12 aout 2019 demandé par l'agence des régulations des marchés publics.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Mbang, le 18/10/2019

Le Maire,
(Maitre d'Ouvrage)

AMPLIATIONS :

- DD/MINMAP/KAD/BRI
- FEICOM-EST
- ARMP/EST/BTA
- CIPM/MBG
- ARCHIVES/CHRONO

